

RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00371

Numéro SIREN : 499 112 613

Nom ou dénomination : A2 PREVENTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2018 sous le numéro de dépôt 1357

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo
BP 301 - 40107 DAX CEDEX
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02
E-mail : contact@greffe-tc-dax.fr

RECEPISSE DE DEPOT

M.LAFARGUE- EXPERT COMPTABLE

12 avenue CHABADENIA
64210 Bidart

V/REF :

N/REF : 2007 B 371 / 2018-B-1357

Le greffier du tribunal de commerce de Dax certifie qu'il a reçu le 15/05/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31/03/2018

Rapport de gestion en date du 31/03/2018

Concernant la société

A2 PREVENTION

Société à responsabilité limitée

17 rue Victor Hugo

Résidence le Bastian

40220 Tarnos

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1357 le 16/05/2018

R.C.S. DAX 499 112 613 (2007 B 371)

Fait à DAX le 16/05/2018,

LE GREFFIER



SARL A2 PREVENTION
SARL au capital de 5.000 euros
Résidence le Bastian
17, rue Victor-Hugo
40220 TARNOS
RCS Dax 499 112 613

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le 31 mars 2018, à 16 heures

Les associés de la société A2 PREVENTION, SARL au capital de 5.000 euros, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- | | |
|--|-----------|
| ■ Madame Dominique BERGEON, titulaire de | 250 parts |
| ■ Madame Aline DURQUETY, titulaire de | 250 parts |

L'assemblée est présidée par Madame Dominique BERGEON en sa qualité de gérante.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 500 parts sociales, soit la totalité des parts composant le capital social et, qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le rapport spécial,
- le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale,

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R223-18 et R223-19 du Code de Commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017, approbation des dépenses et charges non déductibles et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, lecture est donnée des rapports de la gérance, et la discussion ouverte.

Bergeon
Durquety

Désignation de l'entreprise : A2PREVENTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise RESIDENCE LE BASTIAN 17 RUE VI 40220 TARNOS		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 9 9 1 1 2 6 1 3 0 0 0 2 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30/09/2017	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (I) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	583
	Immobilisations en cours AV	AW	
	Avances et acomptes AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	224
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières * BH	BI	1 100
TOTAL (II) BJ		BK	583 1 324
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	8 408 164 601
	Autres créances (3) BZ	CA	7 598
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	42 911
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	
	TOTAL (III) CJ	CK	8 408 215 110
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		225 425 8 991 216 434
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 100	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : Créances : Cette Copie Conforme à l'original,	

Un large échange de vues s'instaure entre les associés portant essentiellement sur l'activité de la société et les résultats enregistrés durant l'exercice écoulé.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité et la situation de la société, pendant l'exercice couvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 SEPTEMBRE 2017, approuve ledit rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de l'inventaire et des comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2017, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, faisant apparaître un bénéfice de **29.974 euros**.

L'assemblée générale constate qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à **29.974 euros** de la façon suivante :

au poste « Autres Réserves »

29.974 euros.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

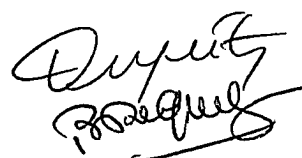
L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial, prend acte des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que Madame Dominique BERGEON, gérante de la société, ne perçoit aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Désignation de l'entreprise **A2PREVENTION**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.000.....)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	97 788
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 974
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	133 262	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 422
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	4 069	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	83 171	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	216 434	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	83 171	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié Conforme
à l'original,

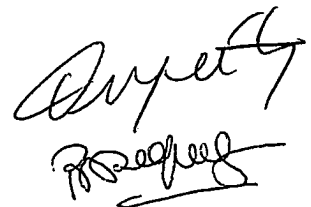
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Two handwritten signatures in black ink. The top signature is a cursive name, possibly 'Dupont', and the bottom signature is a more stylized, possibly 'R. Dupont'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **A2PREVENTION**Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	535 408	FH		FI	535 408
		FG	535 408	FK		FL	535 408
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	535 408	FK		FL	535 408
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2 465	
Autres produits (1) (11)				FQ	63		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	537 936
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	342
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	53
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	392 750
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 139
	Salaires et traitements *					FY	84 724
	Charges sociales (10)					FZ	22 965
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	110
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	103		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 750
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(9)
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	(9)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 759

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme
à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2PREVENTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 785
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	537 936
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	507 962
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	29 974
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 465
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Certifié Conforme
à l'original,

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2018

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2017**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

- Augmentation du chiffre d'affaires qui a généré un résultat satisfaisant.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

- Evolution du chiffre d'affaires

Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de l'exercice

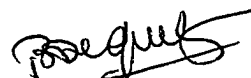
Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

La société n'est propriétaire d'aucun titre et d'aucune valeur mobilière émis par des sociétés et qui pourraient être considérés comme des titres de filiales ou de participations.



Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2017** que nous vous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Résultats économiques et financiers

Exposé sur les résultats économiques et financiers

	2017	2016
Produits d'exploitation	535.408	430.927
Charges	503.186	420.202
Résultat d'exploitation	34.750	10.740
Résultat financier		-
Résultat exceptionnel	-9	114
Impôt sur les bénéfices	4.785	1.297
Bénéfice	29.974	9.557

Le bénéfice de l'exercice ressort à **29.974 €**

Affectation du résultat

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 29.974 euros de la façon suivante :

- le solde au poste « Autres Réserves », soit **29.974 euros**

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

Conventions réglementées

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Gérance

La gérance ayant été désignée pour une durée illimitée, il n'y a pas lieu de prévoir le renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, la société n'a franchi, au cours de l'exercice écoulé, aucun des seuils nécessitant la désignation de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance

